

sur le charbon. Ces différents intérêts ne peuvent pas s'accorder. Il y a encore d'autres intérêts que ceux des manufactures, des mines et des moulins à farine,—intérêts qui ne peuvent être aidés par l'imposition de droits—comme ceux des bois et des pêcheries. Au sujet de ceux-ci et aussi de sections plus rapprochées de ce pays, l'effet de ces impôts serait d'augmenter le coût des progrès du pays en même temps que celui de l'exploitation de nos forêts et de nos pêcheries.

Il ne conviendrait pas, peut-être, de dire qu'il semble que la plupart de ces propositions sont faites maintenant plutôt dans le but d'embarrasser le gouvernement que pour toute autre chose, puisque ceux même qui les font ont autrefois voté pour abolir ce qu'ils demandent aujourd'hui.

Il est évident que les différentes sections du pays ne peuvent pas s'accorder à propos de cette politique; par conséquent, il ne reste au Parlement et au gouvernement qu'à adopter une politique qui soit de nature à faire le plus grand bien au plus grand nombre, et c'est ce qu'a fait le gouvernement actuel.

Je suis parfaitement désintéressé dans cette question. J'avoue bien que la protection a des charmes pour les penseurs superficiels qui n'entrent pas dans le vif de la question, et qu'elle paraît être un bon moyen pour capter quelques votes isolés; mais je suis convaincu qu'en somme le gouvernement n'a d'autre but, dans la conduite qu'il tient, que de servir les intérêts généraux du pays.

Le gouvernement qui l'a précédé a eu l'occasion d'introduire un système différent. Il l'a fait, puis l'a aboli; mais on le propose de nouveau aujourd'hui dans le but d'embarrasser le gouvernement.

Les messieurs de l'Opposition n'ont pas aujourd'hui les facilités qu'ils avaient en 1872 pour se préparer à la lutte. Après avoir aboli la politique nationale, ils ont pu manipuler les comtés, s'arranger avec un riche citoyen de Montréal, et choisir les officiers-rapporteurs qu'il leur plaisait,—si bien que l'un d'eux dut être cité à la barre de la Chambre. Il est venu au prix de \$40 et est parti avec \$200 dans sa poche, prises sur le fonds des dé-

penses contingentes, et fut en outre nommé officier de l'exécise.

PLUSIEURS VOIX—A l'ordre!

M. L'ORATEUR—L'honorable député est hors de la question.

M. COCKBURN—Je m'incline devant la décision de l'Orateur.

Je ne pense pas que les classes industrielles apprécieront beaucoup une taxe sur le pain ou le charbon.

On nous a beaucoup parlé des marchés à sacrifices. Quant aux industries métallurgiques—aux fonderies de fer—je crois qu'il est facile de retracer la dépression jusqu'à sa cause véritable.

VOIX—A l'ordre!

M. L'ORATEUR—Je crois que l'honorable monsieur a le droit de faire voir comment un droit sur la houille affectera d'autres industries.

M. COCKBURN—La demande de machines avait beaucoup augmenté. La difficulté est qu'il y a eu trop de consommation indigène, et elle n'est pas due aux ventes à sacrifice, ni à la politique du gouvernement. Les manufactures ont été multipliées dans le pays, et il en est résulté un surcroît de production. Il n'est pas nécessaire de stimuler les fabricants à produire plus que le pays n'a besoin.

J'espère qu'après un certain temps les circonstances changeront et permettront à nos amis des provinces maritimes de lutter contre le charbon américain par suite de la réduction des frais de transport, de plus grandes facilités d'expédition, et d'autres causes que nous ne pouvons pas exactement prévoir pour le moment, et qu'ils auront un plus grand commerce inter-provincial que maintenant.

Il est évident que cette prétendue politique nationale commence à être bien comprise par le pays. Les gens commencent à s'apercevoir de ce qu'elle vaut. J'entendais l'autre jour un vieux cabaleur tory dire: "A quoi bon ce cri de protection? Donnez-nous des scandales: c'est cela qu'il nous faut."

PLUSIEURS VOIX—Ecoutez! écoutez!

M. BOWELL—Vous le savez par expérience.

M. COCKBURN—J'admets que les députés ministériels ont adopté la